Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/09/2026 - 13162 - 2000 B 01411 - 431 989 714 - ATELIER CONCEPTION TECHNIQUE INGENIERIE FLUIDES

EXEMPLAIRE POUR LE GREFFE

SAS ACTIF

RUE ALBERT DE DION
PARC LAVAUR LA BECHADE
63500 ISSOIRE

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2025 au 31/12/2025

CERTIFIE CONFORME

DEPOT N° 13162
DU 17 SEP. 2026

Sommaire

Bilan 1
ACTIF 1
Immobilisations incorporelles 1
Immobilisations corporelles 1
Immobilisations financières 1
Stocks et en-cours 1
Créances 1
PASSIF 3
Capitaux Propres 3
Réserves 3
Autres fonds propres 3
Provisions pour risques et charges 3
Emprunts et dettes 3
Compte de résultat 4
Annexes aux comptes annuels 7
PREAMBULE 7
REGLES ET METHODES COMPTABLES 7
NOTES SUR LE BILAN ACTIF 9
NOTES SUR LE BILAN PASSIF 10
AUTRES INFORMATIONS 11
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE 12
ANNEXE – BILAN et COMPTE DE RESULTAT 2024 13

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	96 976	96 976			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	33 258	33 258		275	- 275
Constructions	83 759	77 621	6 139	8 439	- 2 300
Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 149	15 149			
Autres immobilisations corporelles	206 900	190 947	15 953	6 070	9 883
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	300		300	300	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**436 342**	**413 950**	**22 392**	**15 084**	**7 308**
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production	272 360		272 360	374 885	- 102 525
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	236 829		236 829	254 516	- 17 687
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	193		193		193
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	10 329		10 329	11 658	- 1 329
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 858		7 858	5 994	1 864
. Autres	176		176	1 860	- 1 684
Charges constatées d'avance	41 349		41 349	39 619	1 730
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	400 000		400 000	300 000	100 000
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	295 660		295 660	397 800	- 102 140
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	**1 264 754**		**1 264 754**	**1 386 332**	**- 121 578**

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
		Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts	(V)					
Primes de remboursement des emprunts	(VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif	(VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)		**1 701 096**	**413 950**	**1 287 146**	**1 401 415**	**- 114 269**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	904 415	1 170 437	- 266 022
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	16 314	-66 021	82 335
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**964 730**	**1 148 415**	**- 183 685**
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		1 623	- 1 623
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 107		1 107
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 610	77 595	- 13 985
Dettes fiscales et sociales	155 067	147 947	7 120
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	102 632	25 834	76 798
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	**322 416**	**253 000**	**69 416**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**1 287 146**	**1 401 415**	**- 114 269**

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 287 145,60 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 16 314,16 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG), modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement ANC 2024-07 relatif à la distinction dettes - autres fonds propres.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

--> Continuité de l'exploitation
--> Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
--> Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
  Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes aux comptes annuels (suite)

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Principes, règles et méthodes comptables (suite) :

- Travaux en-cours : Il sont valorisés en fonction de l'avancement des chantiers, et sur la base du prix de vente.

- Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 sont par ailleurs annexés ci-après dans leur ancienne présentation

Seules sont exprimées les informations significatives.
En l'occurrence, au regard de la faible importance des sommes concernées par ces retraitements d'affectation, la présentation de nos comptes n'est pas siginifcativement impactée par ce changement, si ce n'est sur le visuel des modèles d'états financiers.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 436 342 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	96 976			96 976
Immobilisations corporelles	321 450	17 616		339 066
Immobilisations financières	300			300
TOTAL	***418 726***	***17 616***		***436 342***

Amortissements et provisions d'actif = 413 950 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	96 976			96 976
Immobilisations corporelles	306 667	10 308		316 974
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	***403 642***	***10 308***		***413 950***

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et solutions informatiques	96 976	96 976	0	de 1 à 3 ans
Amenagements terrains	33 258	33 258	0	7 ans
Agencements constructions	83 759	77 621	6 139	7 ans
Materiel et outillage	15 149	15 149	0	4 ans
Materiel de transport	372	372	0	de 2 à 4 ans
Materiel de bureau et informatique	174 137	159 566	14 571	de 3 à 5 ans
Mobilier	32 391	31 009	1 382	5 ans
TOTAL	***436 042***	***413 950***	***22 092***	

Etat des créances = 297 033 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	300		300
Actif circulant & charges d'avance	296 733	294 589	2 144
TOTAL	***297 033***	***294 589***	***2 444***

Provisions pour dépréciation = 0 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	123 943	328	124 270		
Comptes financiers					
TOTAL	***123 943***	***328***	***124 270***		

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Produits à recevoir par postes du bilan = 23 108 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	19 836
Autres créances	176
Disponibilités	3 096
TOTAL	***23 108***

Charges constatées d'avance = 41 349 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 40 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400	100,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	***400***	***100,00***	***40 000***

Etat des dettes = 321 309 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	61 368	61 368		
Fournisseurs	63 610	63 610		
Dettes fiscales & sociales	155 067	155 067		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	41 264	41 264		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	***321 309***	***321 309***		

Charges à payer par postes du bilan = 67 081 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	1 907
Dettes fiscales & sociales	23 910
Autres dettes	41 264
TOTAL	***67 081***

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	3	
Agents de maîtrise & techniciens	2	
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	***6***	***0***

Engagements donnés = 82 889 E

Nature des engagements donnés	Montant
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	60 765
Autres engagements	22 124
TOTAL	***82 889***

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			73 607	73 607
Montants de l'exercice			64 711	64 711
Sous-total			***138 318***	***138 318***

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			50 030	50 030
Entre 1 et 5 ans			10 736	10 736
A plus de 5 ans				
Sous-total			***60 765***	***60 765***

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			302	302
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total			***1 872***	***1 872***

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			***200 955***	***200 955***

Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			187 155	187 155
Cumuls des dotations antérieures			60 973	60 973
Dotations de l'exercice			60 430	60 430
Valeur nette comptable			***65 753***	***65 753***

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 23 108 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures a etablir(418100)	19 836
TOTAL	***19 836***

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs-avoirs a recevoir(409800)	176
TOTAL	***176***

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets bancaires à recevoir(518800)	3 096
TOTAL	***3 096***

Charges constatées d'avance = 41 349 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	41 349
TOTAL	***41 349***

Charges à payer = 67 081 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs-factures non parvenues(408100)	1 907
TOTAL	***1 907***

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - conges a payer(428200)	16 330
Charges sociales sur conges a payer(438200)	7 580
TOTAL	***23 910***

Autres dettes	Montant
Clients-avoirs a etablir(419800)	14 977
TOTAL	***41 264***

A.C.T.I.F
SASU au capital de 40 000 euros,
immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 431 989 714,
dont le siège social est situé RUE ALBERT DE DION, PARC INDUSTRIEL TECHNO LAVAUR BECHADE, 63500 ISSOIRE

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 16 314,16 euros.

L'associé unique rappelle en outre que le compte « autres réserves » présente un solde positif de 904 415,48 euros.

L'associé unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 500 000,00 euros, soit 1 250,00 euros pour chacune des 400 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter du 1er Juillet 2026.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de :

- 16 314,16 euros sur le résultat de l'exercice ;
- 483 685,84 euros sur le poste « autres réserves ».

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 500 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé unique, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 500,00 euros

Exercice N-2 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Exercice N-3 :

- Aucune distribution éligible à l'abattement de 40 % n'a eu lieu.
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.

Le Président
Certifié conforme

